

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région



**BUREAUX**  
 ROUBAIX - 40-41, Grande-Rue. Tél. 237.23. 237.24. 237.25.  
 TOURCOING - 21, rue Carnot. Tél. 21.  
 LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 22.21.  
 HENRI - 25, boulevard Polonais. Tél. Provençol. 71.24.  
 MOUCRON - 105, rue de la Station. Tél. 5.61.  
**ANCIENS DIRECTEURS**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

## L'actualité familiale

### Le point de vue moral

Lors de la discussion, à la Chambre, du budget de 1937, M. Vincent Auriol, ministre des Finances, eut à répondre à de nombreux députés qui lui reprochèrent son peu de souci des intérêts familiaux, dans l'ordre matériel.

M. Auriol avait fait en effet d'assez belles promesses. Le moment venu de les tenir, il sembla les avoir oubliées. Mieux encore, il les déclara inutiles. « Quant à la natalité, dit-il, je pense que ce n'est pas avec de l'argent que nous l'encouragerons. Il faut une réforme des mœurs ».

M. Auriol est méridional. Mais sa réponse est celle d'un Normand. Elle ne tranche pas la question, elle la déplace.

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu à s'occuper des intérêts familiaux n'ignorent pas que, dans ce genre de questions, le côté matériel et le côté moral, non seulement coexistent, mais se complètent et s'échevètrèrent d'une façon parfois inextricable. Comment voulez-vous prêcher l'ordre, la tenue, la décence, à des gens qui s'entassent pêle-mêle, et jour comme nuit, dans l'unique pièce d'un taudis ? Comment la promiscuité quotidienne n'engendrerait-elle pas le vice ?

Une assistance sociale, au cours d'une enquête sur les enfants moralement abandonnés, pouvait déclarer récemment :

« Ceux qui ignorent les conditions de vie de toute une classe de la population des grandes villes, s'étonnent de l'absence de moralité qu'on y rencontre. Les visites des familles et les causes morales se complètent et qu'un certain niveau de vie économique est indispensable pour permettre l'écllosion de la vie morale ».

C'est précisément ce standard économique que la collectivité, que l'Etat, ont le devoir d'accorder, non seulement à tous les individus isolés, mais à tous les chefs de famille, parce qu'il commande tout perfectionnement dans l'ordre des sentiments, des idées, du comportement quotidien.

Henri DAVID.

(Lire la suite page 3.)

### UN NOUVEAU MOZART ?



(Ph. Manuel Frères.)  
 A sept ans, le jeune ANDRÉ MATHIEU a recueilli un immense succès à la salle Pleyel, à Paris, notamment dans trois œuvres qu'il a composées lui-même, et qu'il interprétera dans ses tournées en Europe.

### DES ÉCHASSIERS DES LANDES DANS LES RUES DE LONDRES



(Ph. Keystone.)  
 Convaincus, avec d'autres représentants de nos vieilles provinces, à donner un régal des vieilles chansons françaises, à l'Albert Hall, de Londres, des échassiers, venus des Landes, excitent la curiosité amicale des Londoniens.

### A Lyon, M. Louis Marin a dressé le bilan du Front populaire et indiqué le devoir de l'opposition



(Ph. N.Y.T.)  
 M. LOUIS MARIN  
 Lyon, 10 janvier. — La Fédération républicaine du Rhône a tenu, samedi et dimanche, son congrès départemental annuel, en présence d'un nombre considérable de militants.

M. Louis Marin, président du parti, et trente parlementaires de la Fédération, assistaient à cette importante manifestation politique.

Dimanche matin, M. Louis Marin fit le bilan de la situation depuis l'avènement du front populaire.

Il montra tout ce qu'il y avait de profondément contraire aux intérêts du peuple dans la politique de cette coalition électorale dont les divers éléments sont, en réalité, violemment opposés les uns aux autres.

Il insista sur la gravité de la situation financière : malgré les engagements pris, la dévaluation du franc a été réalisée. C'est une banqueroute qui a lourdement frappé la petite épargne, sans apporter aucun profit à l'économie nationale.

L'Etat, après avoir englouti le bénéfice temporaire qu'elle avait pu lui procurer, recommence, aujourd'hui, à vivre dans la plus dangereuse inflation, celle qui consiste à demander des billets à la Banque de France pour payer les dépenses publiques. De tels expédients amènent la ruine des finances et du crédit.

La confiance de l'épargne — à laquelle il faudra emprunter 40 milliards en 1937 ! — ne peut revenir qu'à trois conditions essentielles : 1° une politique d'honnêteté financière et monétaire ; 2° le retour à la paix sociale ; 3° une réforme fiscale qui comporte un véritable allègement des impôts et non pas, comme celle qui vient d'être votée, une nouvelle augmentation des charges qui paralysent toute l'activité économique du pays.

Après avoir fait le point de la situation extérieure et montré qu'un gouvernement prisonnier des communistes ne pouvait suivre la politique de paix que réclame la France, le président de la Fédération a rappelé les principes qui doivent guider notre politique de paix : resserrement de nos alliances, retour au front de Stresa, diplomatie réaliste, défense nationale aussi forte dans ses éléments que dans son moral.

A la veille de l'ouverture de la session parlementaire, il a tracé le devoir de l'opposition.

La Fédération républicaine a prouvé qu'elle ne travaillait jamais pour des intérêts particuliers, pour des places ou des prébendes ; elle n'a qu'un but : le salut du pays. C'est pourquoi elle veut d'abord délivrer la France du régime de haine, de tyrannie et de lutte de classes qui la ruine et qui est aussi contraire aux sentiments profonds de la majorité du pays qu'à la prospérité de l'Etat, aussi nuisible à l'élan productif de la nation qu'à ses améliorations sociales réelles et durables.

Le président de la Fédération a été longuement ovationné.

## L'OFFENSIVE NATIONALISTE CONTRE MADRID SE POURSUIT VICTORIEUSEMENT

### Les gouvernementaux sont repoussés au-delà du Manzanarès

#### LE PORTUGAL ADHÈRE AVEC QUELQUES RÉSERVES AU PROJET FRANCO-BRITANNIQUE RELATIF AUX VOLONTAIRES

##### Les autorités espagnoles du Maroc ont reçu la protestation française au sujet de l'action allemande



LA CASERNE SAVOLA, PRÈS DU PARC DE L'OUEST, A MADRID, APRÈS LES RÉCENTS BOMBARDEMENTS (Ph. N.Y.T.)

## Le différend franco-turc sur le régime du sandjak d'Alexandrette

### A la demande des deux Gouvernements, la session du Conseil de la Société des Nations fixée au 18 janvier, a été ajournée au 21

Ankara, 10 janvier. — Devant le groupe parlementaire du parti du peuple, M. Rustu Aras, ministre des Affaires étrangères, a donné des explications sur l'entrevue que M. Véniot, sous-secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères a eue vendredi avec l'ambassadeur de Turquie, à Paris, M. Suard.

Il a déclaré que M. Ponsot était venu à Ankara, sans être porteur d'une nouvelle proposition pour la seule raison d'une impossibilité matérielle due au manque de temps.

Il a souligné que les deux gouvernements étaient d'accord pour différer de trois jours la réunion du Conseil de la Société des Nations. Celle-ci fixée au 18 janvier a été ajournée au 21.

Le ministre des Affaires étrangères a confirmé que la proposition turque soumise à la Conférence de Paris sera, sur la demande du gouvernement français, expédiée incessamment sous forme d'un projet plus détaillé.

— Partout, a-t-il dit, des vœux amicaux sont formulés pour que le différend soit réglé par la bonne entente.

Et le ministre a conclu :

« Bien qu'il n'existe aucun indice matériel permettant de prévoir une solution éventuelle du différend, je voudrais souligner la tendance qui s'est manifestée en France à examiner sérieusement la question et arriver promptement à un résultat. Il convient d'attendre avec calme les pourparlers ultérieurs ».

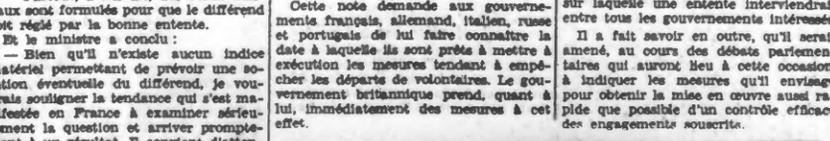
M. Ismet Inonu, président du Conseil, a déclaré de son côté qu'il partageait les vues de M. Rustu Aras et a souligné qu'il avait donné l'impossibilité dans laquelle se trouve le S.D.N. d'arriver à une décision sans l'accord de la Turquie.

## L'Angleterre demande aux gouvernements intéressés quand ils mettront à exécution des mesures destinées à empêcher les départs de volontaires

### « DES LA SEMAINE PROCHAINE », RÉPOND LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Paris, 10 janvier. — Sir George Clerk, ambassadeur d'Angleterre, a remis dimanche après-midi à M. Pierre Véniot une note de son gouvernement relative à la question des volontaires.

Cette note demande aux gouvernements français, allemand, italien, russe et portugais de lui faire connaître la date à laquelle ils sont prêts à mettre à exécution les mesures tendant à empêcher les départs de volontaires. Le gouvernement britannique prend, quant à lui, immédiatement des mesures à cet effet.



VISION DE GUERRE CIVILE (Ph. Mourtes.)

## Neuf skieurs sont ensevelis sous une avalanche en Suisse

### On a dégagé cinq cadavres

Berne, 10 janvier. — Dans le massif du Brisen (canton d'Unterwald), une avalanche dévalant d'une hauteur de 1.200 mètres, a enseveli un caravane de neuf skieurs. Des secours ont été organisés et cinq cadavres ont pu être retrouvés.

On conserve peu d'espoir de retrouver vivants les autres skieurs.

## Un discours optimiste de M. Spinasse ministre de l'Economie nationale

### « Contenir nos prix dans le cadre de l'alignement monétaire, tel est le problème que nous devons résoudre sous peine d'échec. »

### « Accroître notre production, c'est là un mot d'ordre que chacun doit accepter, répandre et appliquer. »

Paris, 10 janvier. — M. Charles Spinasse a présidé dimanche, à Clermont-Ferrand, le banquet par lequel se terminait le congrès de la Chambre syndicale de l'épicerie de détail.

A cette occasion, le ministre de l'économie nationale a prononcé un discours au cours duquel il a défini la situation économique du pays, et appelé les Français à l'effort unanime qui seul permettra à notre pays de s'engager sans retour sur la voie qui conduit tout ensemble à la justice sociale, à la prospérité économique et à la Paix.

Parlant de la dévaluation, le ministre a déclaré :

« Toute dévaluation a pour conséquence propre d'augmenter le prix, exprimé en francs, des matières que nous produisons ».

« A cette augmentation, s'ajoute la poussée des prix mondiaux, si régulière et si forte que, pour les vingt-deux matières premières étudiées par la statistique générale de la France, les hautes-oues ont marqué entre le 30 mai et le 3 janvier une hausse de plus de 27 % ».

« Il est vrai que cette constante montée rend plus favorable le rapport de nos prix avec les prix étrangers et améliore chaque jour notre position de vendeurs ».

« Elle n'en influe pas moins sur le coût de la vie qui, entre mai et novembre, s'est accru pour la Seine de 11,26 % ».

« Ainsi de nouvelles hausses de salaires interviendront-elles sans doute, au cours des mois prochains, déterminant à leur tour, avec toutes ses conséquences, une augmentation des prix de détail plus redoutable que les précédentes ».

« Hausse des matières premières, hausses des salaires : ces deux éléments posent un problème capital — contenir nos prix dans le cadre de l'alignement monétaire — et nous devons le résoudre sous peine d'échec ».

« Nous devons donc accroître notre production ».

« C'est là un mot d'ordre que chacun doit accepter, répandre et appliquer ».

« L'enrichissement de la collectivité, la reprise économique, le mieux-être général sont liés à l'accroissement de la production ».

« Les conflits sociaux, qui n'ont d'autres effets que de provoquer des dépréciations au désordre, se sont apaisés ».

« Dans l'ordre international, l'entente franco-britannique n'a jamais été aussi étroite et aussi confiante et nos relations d'amitié se multiplient et se resserrent avec la grande démocratie américaine ».

« La reprise économique est maintenant amorcée. Pour espérer et entreprendre, nous avons donc de solides raisons et qui n'empruntent rien à cet optimisme qu'il est convenu d'appeler officiel ».

« Il nous suffit désormais de travailler d'un même cœur dans le respect de la loi et le souci de l'ordre ».

## LE RAIL ET LA ROUTE



Ce side-car est équipé pour la marche sur voie ferrée de quatre galets de guidage amovibles, dont l'adaptation se fait en quelques minutes et qui permettent une vitesse horaire de 60 kilomètres, avec trois passagers (Ph. Trampus.)

## LE CONFLIT DE LA MÉTALLURGIE A LILLE

### Une délégation des agents de maîtrise et techniciens a été reçue par le surarbitre, M. Matter, qui a rendu sa sentence

### La reprise du travail, lundi matin, est subordonnée à la décision du personnel de maîtrise

Paris, 10 janvier. — M. Paul Matter, premier président de la Cour de cassation, surarbitre dans le conflit de la métallurgie lilloise, a reçu ce matin, à Lille, une délégation des agents de maîtrise et techniciens, représentant les techniciens impliqués dans ce conflit. M. Delerive a exposé la situation de ses mandats et a remis au premier président Matter, une note qui sera jointe au procès-verbal.

## La sentence arbitrale

Le ministère de l'Intérieur communique :

Les arbitres et le sur-arbitre ont rendu la sentence suivante dans le conflit de la métallurgie de Lille :

1° Les 22 salariés visés dans la demande d'arbitrage et objets de plaintes pénales seront quant à présent : les agents de maîtrise, maintenus dans leur service ; les ouvriers, repris à leur travail en même temps que leurs équipes à partir du lundi 11 janvier. Mais les arbitres seront ultérieurement saisis de toutes les décisions rendues par les autorités judiciaires pour en tirer toutes conséquences que de droit relativement aux faits antérieurs à la reprise du travail ayant motivé les plaintes ;

2° Quant à M. Meyer, sa présence dans les ateliers de la Compagnie Pives-Lille étant de nature à rendre très difficile l'entente indispensable au sein de l'entreprise, la Compagnie peut ne point accepter sa rentrée ; mais les arbitres des deux

Chambres syndicales s'efforceront de lui trouver dans un autre établissement un emploi correspondant à ses qualités professionnelles.

3° Les chefs d'industries intéressées prendront, d'ores et déjà, et dans la mesure du possible, toutes les dispositions nécessaires pour éviter le contact des agents de maîtrise et des ouvriers, qui ont eu des différends pendant la grève, sans modification de salaires.

Cette sentence a été rendue à Lille, le 10 janvier 1937. Elle est signée par l'arbitre ouvrier, M. Bourneton, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord ; par l'arbitre patronal, M. Arbel, président de la Chambre de commerce de Douai, qui a cependant formé toutes réserves sur les demandes de sanctions formulées contre les agents de maîtrise ; par le sur-arbitre, M. Paul Matter, premier président de la Cour de Cassation.

Une mise au point du Syndicat des ingénieurs et agents de maîtrise

Le Syndicat des ingénieurs et agents de maîtrise des industries métallurgiques et connexes de la région lilloise (S.I.A.M.), nous communique :

Nous sommes très surpris d'avoir vu cité dans la presse de dimanche la sentence arbitrale de la C.G.T. à la suite de notre décision de ne pas reprendre le travail, et nous tenons à déclarer que nous sommes ouverts à discuter les conditions de reprise du travail, mais nous ne sommes pas prêts à accepter la sentence arbitrale de la C.G.T. et nous sommes très surpris d'avoir vu cité dans la presse de dimanche la sentence arbitrale de la C.G.T. à la suite de notre décision de ne pas reprendre le travail, et nous tenons à déclarer que nous sommes ouverts à discuter les conditions de reprise du travail, mais nous ne sommes pas prêts à accepter la sentence arbitrale de la C.G.T.